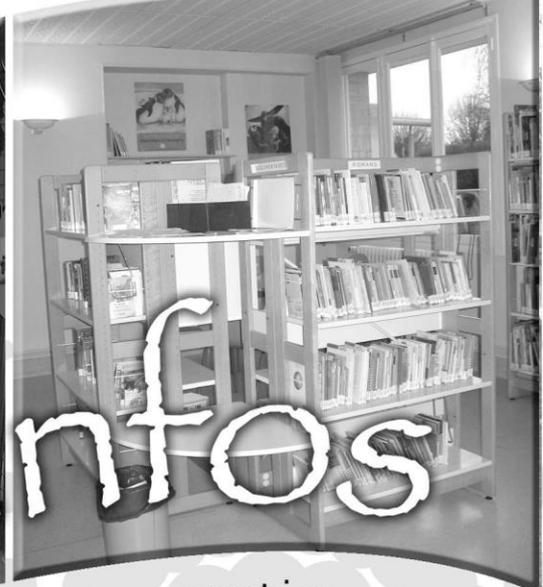
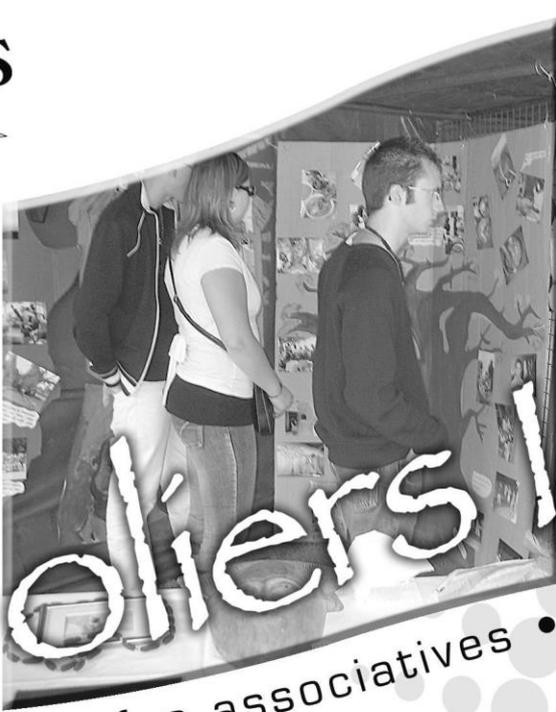


SOLIERS



Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

« Bonjour à Vous tous,

À l'agenda

6 juillet /
Retransmission match
France - Uruguay

7 juillet /
Permanence Mairie

24 juillet /
Collecte de sang

8 septembre /
Forum des Associations et
des Services

Cela fait désormais dix ans que depuis les élections municipales de 2008, Vous avez choisi de nous faire Confiance. Evidemment en dix ans, il y a eu un peu de changement dans cette équipe, mais l'Esprit, la qualité et l'engagement y sont toujours les mêmes.

Avec toujours la même envie de servir Soliers.

Depuis dix ans, nous mettons en œuvre les projets et actions à entreprendre pour développer de façon harmonieuse, réfléchie et maîtrisée notre village, avec le souci constant de l'amélioration de la Qualité et du Cadre de vie des Solariens.

Et toujours avec transparence, convivialité, mais aussi exigence, rigueur et équité.
En dix ans, Soliers a changé !

Les services que nous Vous devons ont été renforcés et modernisés :

un supermarché, une Ecole de musique toute proche, une Maison des Associations, des aménagements de sécurité partout, des pistes cyclables, des bâtiments publics tous refaits, des équipements scolaires de qualité, une cantine des Maternelles, des logements pour Personnes âgées...

Mais aussi les Réunions de Quartier, le voyage annuel pour les Anciens, les voyages sportifs ou culturels pour nos Enfants, la Mutuelle communale, le Carnaval, la Solarienne, le CMJ, la journée des Associations, Citykomi, le site internet, le Coup d'Pouce, Caen la Mer...

Mais surtout une marque «Soliers », une Identité et des Valeurs !

Cette année 2018 est celle de la concrétisation des nombreux projets que nous avons initiés ensemble pour dessiner notre Soliers de Demain.

Nous avons créé notre Zac d'Habitat « Le Parc » et donné la possibilité à chacun de vivre dans un écrin de verdure, un environnement de qualité, pensé pour la qualité de vie de ses habitants. Nous y proposerons un choix de logements et de maisons de tous types, pour tous les budgets, pour toutes les générations.

Mais cette vision de notre Territoire ne doit pas se satisfaire du simple développement de notre urbanisme : le modèle économique et le positionnement que nous avons choisi et défendu pour notre Zone d'activités économiques Eole séduisent de nombreux porteurs de projet : les deux premières tranches sont vendues et la troisième tranche qui va de Hubert Folie à Bourguébus débute début 2019 et non pas dans dix ans !

Mais notre devoir n'est pas simplement de nous préoccuper du Soliers de Demain, nous nous attachons bien évidemment aussi au Soliers d'aujourd'hui.

La Municipalité s'engage ainsi depuis de nombreuses années dans une politique éducative et sociale prenant en compte les besoins et les attentes de l'ensemble de la population : enfants, jeunes et adultes.

Votre Conseil a ainsi souhaité mettre en place dès 2019, en partenariat avec la Caf, un nouveau dispositif appelé « Espace de vie sociale » qui prévoit des actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, des solidarités de voisinage, la coordination des initiatives ainsi que le lien intergénérationnel.

Le 19 juillet 1944, Soliers fut libéré de l'occupation allemande.

Vous découvrirez dans cette publication « Le Petit Solarien » joint à ce Soliers Infos, des témoignages de Solariens qui ont vécu cette époque, leur vie, leurs épreuves.

Nous avons tenu ainsi à leur rendre hommage et à participer au devoir de Mémoire.

C'est cela aussi Soliers :

Le lien social, la Générosité, la Fraternité et le Respect.

Bien cordialement, »

Soliers Infos

Bulletin mensuel
d'informations de la commune

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Sandra Hamel - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68

Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

Juillet - Août 2018

Sécurité routière

Une priorité pour la municipalité

27 candidats volontaires avaient répondu à l'invitation de la municipalité en participant à un après-midi d'échanges, de débats et d'évaluation autour de thèmes essentiels liés à la sécurité routière tels que la signalisation, le sens giratoire, le temps de réaction, les usagers vulnérables et l'impact des médicaments au volant.

Philippe LE ROLLAND, adjoint au cadre de vie remercie les participants et rappelle « *La sécurité routière constitue une priorité pour la municipalité de Soliers. 9 accidents dont l'un avec deux blessés sont à déplorer sur la commune depuis les 30 derniers mois. Ce bilan est trop important d'autant plus qu'il pourrait être très facilement diminué avec une prise de conscience des automobilistes. La vitesse excessive en zone urbaine est la plupart du temps à l'origine de ces accidents. La réalisation des aménagements de sécurité et la présence importante de la gendarmerie sur la commune contribuent certes à limiter la vitesse des véhicules mais ne sont malheureusement pas suffisantes pour combattre les comportements irresponsables de certains automobilistes.* ».

Il rajoute « la mise en place d'actions concrètes de prévention et de sensibilisation constitue une solution pour



toucher les principaux acteurs de la route contre les risques de l'insécurité routière».

La première action s'est concrétisée par une journée de sensibilisation organisée le 5 juin après-midi à la salle polyvalente de Soliers pour un public de + de 60 ans.

Cette formation était animée par Monsieur Romaric CHEMIN, en formation de la conduite et en charge de la sécurité routière chez CAMPUS, et stagiaire dans le cadre de ce cursus à l'auto-école Willy de Soliers. Son objectif à terme est d'enseigner la conduite et d'animer des actions de sécurité routière.

Les candidats ont pu tester leurs niveaux de connaissances et réactualiser leur base grâce à de nombreux jeux et notamment un quizz qui a fait l'unanimité.

Cette journée s'est achevée par le pot de l'amitié bien évidemment «sans alcool» pour ceux qui reprenaient le volant. L'objectif consiste désormais à continuer ce type d'actions

vers d'autres publics et notamment les jeunes. L'appui de l'association «prévention routière» et de la gendarmerie pour la mise en place de prochains ateliers pratiques sur des journées dédiées sera essentiel.



Un journal souvenir pour fêter la libération de Soliers

À la veille de célébrer les cérémonies du 75^e anniversaire du débarquement allié sur les plages de Normandie, la commune de Soliers a souhaité marquer cet événement par l'assemblage subtil de témoignages, d'articles et de photographies d'époque sous la forme originale d'un journal souvenirs offert aux Solariens. Elle rend ici hommage à tous les habitants qui ont connu cette période et participe de cette façon au devoir de mémoire.



entre nous, Xavier est un garçon passionné et passionnant ! Il nous suffit juste de l'écouter pour comprendre. C'est une source intarissable sur le sujet et très rapidement nos idées se sont croisées pour logiquement fusionner. Lorsqu'il m'a proposé de partager généreusement son savoir avec les Solariens, il nous était impossible de passer à côté de cette faveur, poursuit l'élu. Xavier se chargera du contenu et moi du contenant... » Le P'tit Solarien est ainsi né !

Ce premier numéro spécial sera distribué à tous les Solariens. Il marquera de son empreinte le 74^e anniversaire de la libération de Soliers, le 19 juillet 1944. Il trouvera normalement une suite début juillet 2019 pour célébrer le 75^e anniversaire. Son contenu, en cours de rédaction, est déjà pratiquement achevé...

Quatre années d'histoire, de l'occupation allemande à la libération de la commune, trouvent ici pour la première fois un support de communication qui s'adresse en premier lieu aux Solariens, qui leur parle de leur commune, qui leur raconte leur histoire...

« Ce qui était vraiment séduisant dans ce projet, c'est que jusqu'à présent, aucun document « unique » ne racontait cette période de l'histoire vécue sur notre commune. Beaucoup d'écrits existent autour de l'opération Goodwood qui racontent la traversée de notre territoire de Plaine Sud par les blindés alliés et où Soliers est souvent citée... mais il n'existait pas de supports qui ne parle que de notre commune et qui, de ce fait, s'adressait avant tout à nos habitants. » explique Patrice Breillat, Maire-Adjoint

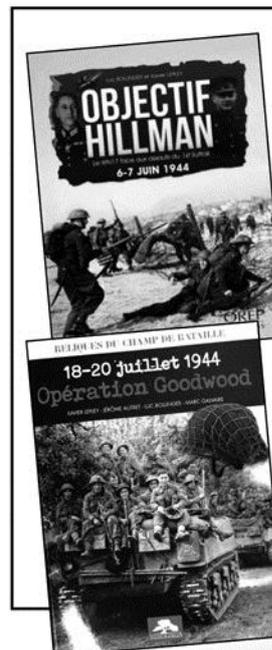
en charge de la Culture et de la Communication.

La rencontre avec M. Xavier Lepley a donc été l'élément déclencheur pour réaliser un tel document. Chargé de Projets « Qualité du réseau » chez Enedis, ce trentenaire ex-habitant de Grentheville a vécu toute son enfance entre Grentheville et Soliers. Féru d'histoire et profondément attaché à la commune de son enfance, ce Grenthevillais de souche a contacté la commune de Soliers dans le cadre des recherches qu'il menait pour réaliser son dernier ouvrage « GOODWOOD 18-20 Juillet 1944 ».

« A chaque réalisation, l'idée est d'associer des témoignages de militaires allemands et anglais avec les récits de civils qui ont vécu ces événements. Ainsi le lecteur peut se plonger au cœur de ces heures

tragiques qui ont marqué notre histoire. » explique Xavier Lepley.

« Le contact est très vite passé



À 35 ans, Xavier Lepley n'en n'est pas à son coup d'essai, il a notamment écrit plusieurs ouvrages

- **Objectif Hillman**, 6-7 juin 1944. Editions OREP - 29.90 euros
- **GOODWOOD 18-20 Juillet 1944**. Editions Memorabilia - 9.80 euros
- **TOTALIZE**, Rocquancourt dans la guerre. Editions Memorabilia. En préparation. Sortie en septembre.

Si la lecture de ces ouvrages vous intéresse, vous pouvez passer directement commande auprès de l'auteur :

Xavier Lepley au 06 73 60 99 97
ou par mail : xavier.lepley@enedis.fr
Il se fera un plaisir de vous répondre.

Voyage annuel du CCAS

Une sortie au grand air en bord de mer

Le 31 mai dernier, nos Aînés, accueillis et accompagnés par quelques membres du C.C.A.S. et de Sandra pour leur voyage annuel, sont partis en direction Granville.



© Pierre Marie

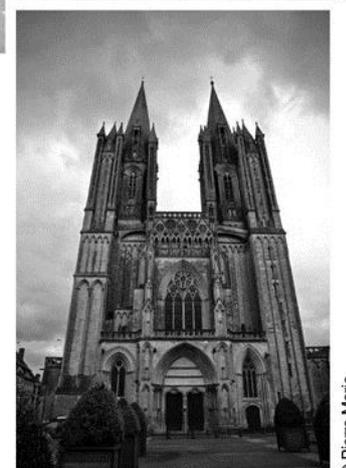
À la gare maritime, un bateau les attendait pour une découverte commentée de la baie du Mont St Michel découvrant ainsi toute la côte, St Pair sur Mer, la Pointe de Carolles, etc.. et un peu dans la brume notre merveilleux Mont St Michel. Après, ce grand bol d'air, nos Anciens ont apprécié le déjeuner servi au restaurant panoramique Les Relais des

Iles à Coudeville-sur-Mer. La traversée de la campagne où paissent les moutons très renommés de pré-salé, l'arrêt chez un ostréiculteur avec dégustation d'huitres sur le lieu de production et la visite commentée de Coutances, avec son quartier historique, sa cathédrale, chef d'œuvre de l'art gothique et son jardin des plantes, occupèrent pleinement l'après-midi.

Bien qu'absent au départ, le soleil est apparu, ce qui a rendu ce voyage d'autant plus agréable avec un retour à Soliers vers 18H30.

Merci à Sandra pour l'organisation sans faille de cette journée.

Annick Bideau
Vice-Présidente du CCAS



© Pierre Marie



Fête de la Saint-Jean

Un 42^e rendez-vous qui a tenu ses promesses

Dès le vendredi soir, en ouverture de la Fête, les familles des enfants de l'école ont pu profiter d'un spectacle proposé par les animateurs du service périscolaire, suivi d'un petit concert « sur le pouce » du très bon groupe des *Indécis* composé de jeunes musiciens de l'école de Musique en Plaine. Le programme 2018 mis en place par la municipalité se poursuivait non stop du samedi après-midi jusqu'au dimanche soir. Profitant d'une météo très clémente, de nombreuses animations, démonstrations et des spectacles de très grande qualité se sont succédés au fil des heures. Cette 42^e Fête de la St-Jean fut une nouvelle occasion de rassembler un grand nombre de Solariens toujours aussi fidèles à ce traditionnel rendez-vous communal. Retour en images sur ce très bel événement 2018.

Vendredi 22 juin



L'ouverture de la Fête Place de la Mairie par les enfants de l'école a été très appréciée.



Beaucoup d'émotions étaient perceptibles lors de ces ultimes représentations imaginées par le service périéducatif de la commune...



Un excellent concert improvisé du groupe « Les Indécis » a pris possession des lieux jusqu'à 21h30.

Samedi 23 juin



Samedi, les associations Solariennes prenaient place dès 14h30. Démonstrations, ventes de boissons, confiseries ou encore de nombreux jeux étaient proposés au public toute la journée.



Les animateurs du service animation de la commune étaient présents au citystade et dans le Parc de la Mairie.



Juste avant le bal, un tir à la corde « musclé » a clôturé cette journée. Victoire incontestée du service animation.



Dimanche 24 juin



En fin de matinée, les habitants se réunissaient autour de Philippe Jouin pour le traditionnel discours de la St Jean.



En milieu d'après-midi, l'excellent groupe « Spirit of Memphis » donnait le ton.



La municipalité a souhaité mettre en avant l'immense talent de M. Murad Khanamiryan, réfugié arménien qui réside avec sa famille sur la commune. L'accueil qu'il a réservé aux habitants au son de sa clarinette et de son doudouk ont séduit les convives. Bravo à lui !



Comme chaque année, l'ADGS a profité de l'occasion pour présenter son spectacle de fin d'année aux nombreux parents et habitants présents pour l'occasion.



Le modern Jazz a donné le relais à un autre style de danse... Un spectacle de Hip Hop.



Que l'on aime ou non Johnny Hallyday, il faut avouer que Johnny Rock, un de ses sosies officiels a littéralement « mis le feu » pendant près d'1h30 devant un public conquis. Aussi gentil que talentueux, l'artiste n'a pas hésité à passer beaucoup de temps avec son public.



Les chanteurs, chanteuses, danseurs et danseuses de la troupe « Live Deluxe » ont assuré le show durant près de deux heures.

11^e Forum des Associations des Services



Tous à vos agendas !

Samedi 8 septembre 2018

de 14h à 17h, à la Salle Polyvalente

Venez à la rencontre des Associations & des Services de votre commune. De nombreuses démonstrations et animations vous seront présentées tout au long de l'après-midi.

Inscriptions possibles sur place pour certaines associations.



MONDIAL 2018

Les Solariens avec les bleus !

À compter du match de Quarts de Finale, VENDREDI 6 JUILLET, la municipalité vous propose de suivre tous les matchs de l'équipe de France sur un

ÉCRAN GÉANT INSTALLÉ AU GYMNASÉ !

Vous serez attendus à chaque rendez-vous des bleus une trentaine de minutes avant le match

1/4 de finale > Vendredi 6 Juillet • **Match à 16h00**

1/2 finale > Mardi 10 juillet • **Match à 20h00**

FINALE > Dimanche 15 juillet • **Match à 17h00**

Ensemble... Tous derrière les bleus !



Plus d'Infos

Mairie de Soliers

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : ensemblesoliers@wanadoo.fr

HORAIRES D'ETE DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera ouverte :
Du lundi 2 au vendredi 13 juillet inclus
Du lundi 23 au vendredi 27 juillet inclus
Du lundi 6 au samedi 11 août inclus
Du lundi 20 au vendredi 31 août inclus

La bibliothèque sera fermée :
Du samedi 14 au samedi 21 juillet inclus
Du samedi 28 au samedi 4 août inclus
Du samedi 11 au samedi 18 août inclus

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 7 juillet 2018
de 10h00 à 12h00

Cette permanence est réservée uniquement à l'établissement des actes d'état civil, des recensements militaires, des inscriptions sur les listes électorales et facturation des services périscolaires.

HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT L'ETE

Du 30 juillet au 17 août 2018 inclus,
la Mairie sera ouverte uniquement
le matin de 8h30 à 12h30.

Merci de votre compréhension.

Etat Civil

MARIAGE

**Stéphane DÉBART &
Sandra PRUVOT**

Nos félicitations aux nouveaux époux

NAISSANCES

10/06/18 : Neyton BRUN
Fils de Ruby PARISY

14/06/18 : Raphaëlle ANGEBAUD
Fille de Thomas ANGEBAUD &
Estelle DANJOU

*Nos félicitations aux heureux parents et
tous nos vœux aux nouveau-nés*

DÉCÈS

M. Rémi JACQUES

M. Noël BONNEAU

Nos sincères condoléances aux familles

REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT

En application d'un arrêté municipal, le stationnement permanent de tout véhicule sur la voie publique n'est pas toléré plus de 7 jours consécutifs.

Au-delà, le propriétaire doit prendre toute disposition pour libérer l'espace public sous peine de sanction.

RAPPEL ! QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE



Suite à plusieurs plaintes, nous vous rappelons quelques règles :

1/ Taille des haies

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines, en respectant une hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille haie, perceuse, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal. Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (voiries, trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être tenus en laisse par leur maître. Les déjections doivent bien évidemment être ramassées.

Nous vous rappelons que les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être déclarés en Mairie.

La détention d'un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

DEPART EN VACANCES - QUELQUES CONSEILS pour facilement éviter des désagréments

Ne tentez pas les voleurs – quelques conseils de bon sens

Pensez toujours au pire. Les vols n'arrivent pas qu'aux autres. Fermez toujours vos portes à clef même pour une courte absence. **(la clef sous le paillasson est à proscrire).**

Ne laissez rien d'apparent dans vos véhicules. Enlevez la façade de l'autoradio. Ne rangez pas votre GPS dans la boîte à gants, prenez-le avec vous. Enlevez le support, les voleurs cassent une vitre pour fouiller la boîte à gants pensant que vous l'y avez rangé.

Attention aux escrocs. Lors de démarchages, ils peuvent se faire passer pour un agent EDF, Gendarme, Policier, ou Pompier. **Réclamez une carte professionnelle.** En cas de doute, notez les immatriculations des véhicules qu'ils utilisent. N'hésitez pas à les communiquer aux gendarmes (faire le 17, gratuit). Sensibilisez les personnes âgées. Elles sont encore plus vulnérables.

Ne communiquez jamais votre numéro et code de carte bleue, récupérez toujours vos récépissés. Lors de paiement sur internet, assurez-vous que le site est sérieux et sécurisé.

Tranquillité vacances

Lors de vos départs en vacances, vous pouvez adresser à la Gendarmerie de MOULT un courrier afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée. N'oubliez pas d'y mentionner la date de départ et de retour, un numéro de téléphone où vous pouvez être joint, les personnes susceptibles de venir chez vous, les coordonnées d'une personne à joindre en cas de problèmes.

Faites vivre votre habitation : demandez à un proche ou voisin de relever le courrier et d'ouvrir les volets.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

Mardi 24 juillet 2018

de 16h30 à 19h30

à la Salle Polyvalente



Le 30 Avril, 60 donneurs sont venus offrir leur sang, un grand merci à eux.

A l'heure actuelle les réserves de l'EFS sont au-dessous du seuil souhaité ; l'été, les malades chroniques ont aussi besoin de produits sanguins, aussi nous vous attendons vivement le 24 Juillet.



En Avril, les classes de CM2 de Soliers et de Garcelles ont accueilli Céline MARE de l'EFS et quelques membres de l'amicale : des élèves très attentifs et curieux mais aussi très surpris du faible taux national de donneurs en âge de donner, seulement 4%.

A Soliers ce taux est de 7%, pour l'améliorer encore, ces élèves veulent être le relais pour motiver leurs familles à venir donner leur sang et la plupart d'entre eux ont déjà envie d'effectuer un don dès leurs 18 ans. Un bon résultat déjà avec les 60 donneurs du 30 Avril.

DONNER SON SANG : UN ACTE CITOYEN RESPONSABLE

Quelques conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de **18 ans à 70 ans révolus**
- Etre en bonne santé
- Se munir d'une pièce d'identité pour un 1^{er} don

Quelques précautions à prendre :

- Peser au moins 50 kg
- Ne pas être à jeun
- Respecter certains délais :
 - * Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
 - * Après une infection : 3 mois
 - * Après des soins dentaires : 14 jours
 - * Après une intervention chirurgicale : 4 mois

Les 4 étapes du don du sang :

- Prise en charge par une équipe médicale et paramédicale
- Entretien avec un médecin qui déterminera si vous êtes apte au don
- Prélèvement d'une durée de 7 à 10 minutes, d'une quantité de sang d'environ 470ml
- Accueil par les bénévoles de l'amicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte.



UNE PAUSE ESTIVALE...

**Encore quelques places disponibles !**

Les horaires d'ouverture aux inscriptions sont : Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h00

TOUTE INSCRIPTION FAITE AU DELA DU DELAI IMPARTI SERA MAJOREE DE 5€ POUR LES SOLARIENS ET DE 10€ POUR LES EXTERIEURS.

JUILLET

Du 23 au 27 juillet : « Jouons ensemble »

Les plus de la semaine : Piscine - Jeux sportifs à Décathlon

SOIREE PIQUE NIQUE au parc,
enfants - parents - animateurs
le vendredi 27 juillet de 18h30 à 22h

Pour nous contacter :

Centre d'Animation de Soliers - 10 rue des écoles

Tél : 02 31 39 63 79

Caroline Lannier (Directrice du Centre de Loisirs) -
enfance@soliers.fr

AOÛT

Les plus de la semaine: Stage de Breakdance avec Allan (expression corporelle - confiance en soi)
Mur d'escalade Isatix

Du 6 au 10 août : « La photo »

Les plus de la semaine : Colline aux oiseaux -
Piscine - Jeux sportifs à Décathlon

Du 13 au 17 août : « Arts contemporains »

Les plus de la semaine : Bowling

Du 20 au 24 août : « A la rencontre de nos ancêtres les Vikings »

Les plus de la semaine : Piscine - Mur d'escalade Isatix

Du 27 au 31 août : « Le jeu et le sport »

Les plus de la semaine : Piscine - Golf

**ESPACE JEUNES****11 - 17 ans**

Encore quelques places disponibles !

Viens vite te renseigner auprès de Cyrille sur les activités de cet été.

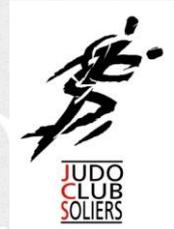
L'été 2018 est maintenant là, et il est temps de vous dire ce qui va se passer à l'Espace Jeunes pendant les vacances. Plusieurs animations et sorties seront organisées. Nous serons ouverts tous les jours de 13h30 à 18h30, ainsi qu'une soirée de 20h30 à 22h30. Voici quelques propositions que nous vous faisons. A cet été pour de nouvelles aventures !

Horaires de permanence : Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h

Cyrille



INSCRIPTIONS JUDO **2018/2019**



Au Dojo

Le vendredi 31 août de 18h30 à 20h30 & le samedi 1^{er} septembre de 10h à 13h

Au Forum

Le samedi 8 septembre de 14h à 17h

**Reprise des cours le
Lundi 10 septembre**

TARIFS

Maximum 2 cours d'essais

- Licence 38€
- Cotisation 97€ (87€ pour la 2^{ème} personne et 77€ à partir de la 3^{ème} personne (même famille même adresse))
- 90€ pour les babys du samedi
- 15€ les Kata
- 77€ pour la gym douce

Maximum 2 h de cours/semaine avec possibilité de faire plus pour 50€

Possibilité de régler en 3 fois, carte tatoo, chèque ANCV.

PIECES A FOURNIR

Certificat médical apte à faire du Judo en compétition couvrant l'année sportive entière pour tous les nouveaux licenciés et pour tous les compétiteurs (+signature du passeport)

Pour tous renseignements, contacter le président au 06.28.48.23.12 ou les professeurs : Benoit LEMIERE au 02.31.90.39.63. ou Pauline GOBE au 06.81.52.75.79. ou à judoclubsoliers14540@gmail.com

- club.sportsregions.fr/judoclubsoliers/news
- facebook : Judo club soliers



HORAIRES DES COURS

Judo motricité (3 ans révolus, 4 ans) un seul cours

Samedi de 9h30 à 10h30 (Professeur : Pauline Gobé)

Judo ludique (5 ans débutant) un seul cours

Samedi de 10h30 à 11h30 (professeur : Pauline Gobé)

Judo éducatif (5 ans confirmé 6 ans)

Mardi et Vendredi de 17h à 18h (professeur : Benoit Lemièrè)

Mercredi de 13h30 à 14h30

Judo éducatif confirmé (7-8 ans)

Mardi et Vendredi de 18h à 19h (professeur : Benoit Lemièrè)

Judo poussins benjamins (9-11 ans)

Mardi et Vendredi de 19h à 20h (professeur : Benoît Lemièrè)

Groupe compétition benjamins minimes (11-13 ans)

Mercredi de 14h30 à 15h30 (professeur : Benoit Lemièrè)

Samedi de 11h30 à 12h30

Judo adultes

Mardi de 20h à 21h (professeur : Benoit Lemièrè)

Vendredi de 20h à 21h30

Katas

Jeudi de 20h à 21h (professeur : Benoit Lemièrè)

Taïso (fitness) (à partir de 15 ans)

Renforcement musculaire, fessiers, cardio, abdominaux, bras, step sportif

Lundi et Mercredi de 20h30 à 21h30 (professeur : Adrien Copado)

Gym douce

Renforcement musculaire, fessiers abdominaux cuisses, step, relaxation, détente, étirements.

Mardi de 14h45 à 15h45 (professeur : Benoit Lemièrè)



27^{ème} Foire aux greniers

Dimanche 16 septembre 2018
Dans la zone artisanale de Soliers

Tarif : 3,50€ le mètre linéaire

Inscriptions au :

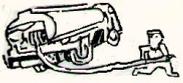
02.31.23.14.15. - 09.50.03.40.05.

ou 02.31.23.71.85.

ou : jumelagesolarien@orange.fr

Parking visiteurs

Restauration sur place :
café, croissants, buvette, sandwichs, frites...



Livraison de Fuel

Mercredi 1^{er} août et 5 septembre 2018

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

A VENDRE

- ✓ Une machine à coudre électrique avec meuble.

Prix : 150€

- ✓ Une chaise bébé en bois.

Prix : 20€

Contact : 06.75.76.32.84.

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi :

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi et samedi matin pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h30 à 11h et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h30 à 19h

Mercredi > 9h45 à 11h30 & 14h à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h30

Vendredi > 16h30 à 18h

Samedi > 10h30 à 12h30

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr



L'Assurance Maladie
sécurité sociale

CPAM DU CALVADOS

Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 3646

De 8h à 20h

Locaux annexes de la Mairie

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mercredi : 14h00 – 16h30

Mardi – Jeudi – Vendredi :

9h00 – 12h00 et 14h00 – 16h30

Samedi : 9h00 - 12h00



ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

Aide aux familles et
aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers A Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS

Tél : 02 31 23 15 90

Assurés par Mme LAUDE-PRINS Christine

Mission locale

**Pas de permanences à Soliers en
Juillet et Août mais possibilité de
prendre RDV par téléphone.**

Prochaines permanences :

**Jeudi 6, 13, 20 et 27 septembre 2018.
de 9h00 à 12h00**

Veillez prendre rendez-vous auprès
de Madame Elise LEDUC,
votre conseillère technique
de la Mission Locale
pour l'emploi des jeunes
de 16 à 25 ans.

**Prendre rendez-vous par
téléphone au 02.31.15.31.95.**

Assistante Sociale

Pour tout renseignement ou
rendez-vous auprès
d'une assistante sociale
adressez-vous au :

**Centre médico-social de
Bourguébus :**

Tél. 02 31 23 11 95

**Centre médico-social de
Giberville :**

Tél. 02 31 72 05 15

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER Jean-Marc :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

**Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15**

**Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h**

Collecte des déchets verts et containers de tri

Deux lieux de dépôts



Nouveaux Ateliers Techniques communaux
Zone d'activités > Rue des Bréholles

Anciens Ateliers Techniques communaux
> Nouvelle Maison des Associations
Place St-Vigor

JUILLET 2018

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Lundi 2 juillet
Jeudi 5 juillet
Lundi 9 juillet
Jeudi 12 juillet
Lundi 16 juillet
Jeudi 19 juillet
Lundi 23 juillet
Jeudi 26 juillet
Lundi 30 juillet
Jeudi 2 août

JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Sacs poubelles transparents

Mardis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet.
Mardis 7, 14, 21 et 28 août.

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes

Vendredis 6 et 20 juillet.
Vendredis 3, 17 et 31 août.

Contact Utile /
Syndicat Mixte de Collecte des
Ordures Ménagères
SMICTOM de La Bruyère
Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

AOUT 2018

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Jeudi 2 août
Lundi 6 août
Jeudi 9 août
Lundi 13 août
Jeudi 16 août
Lundi 20 août
Jeudi 23 août
Lundi 27 août
Jeudi 30 août
Lundi 3 septembre



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



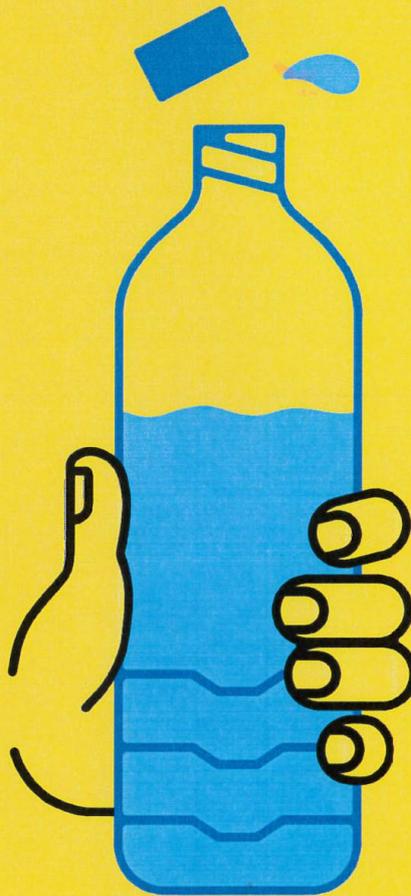
Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



LE PLAN « CANICULE »

Tous les ans, à l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre nominatif communal en retournant le coupon ci-contre.



LE PLAN « CANICULE »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 2 de canicule, décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre à la Mairie de Soliers • Infos : 02 31 15 68 68

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Il y a canicule de niveau 2, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

Plan d'alerte et d'urgence canicule DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Bulletin à remplir et à retourner au CCAS de Soliers
Mairie de Soliers • 8 rue des Écoles • 14540 Soliers

Demande d'inscription à renouveler tous les ans

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en qualité de : (1) _____

Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile : _____

Nom, prénom ou raison sociale : _____

adresse, téléphone : _____

- personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom : _____

adresse, téléphone : _____

À _____ le _____ signature du demandeur

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...